

REDACTION ET ADMINISTRATION
MORUAIX, rue de Valenciennes N° 23
Toulon, rue de la Vierge N° 10

(VOIX DES ANNONCES)
MORUAIX-MORUAIX
N° 4, R. St. D. N° 10

JORD et Département des Hautes-Pyrénées
N° 2, rue St. D. - Du au, 24, fr.

abonnement combine au tarif ci-contre.

LE JOURNAL REPUBLICAIN QUOTIDIEN

Par ses abonnés:
ANNONCES... 0 fr. 10 la ligne
BREVETS... 0 fr. 50
PAGES DIVERS... 0 fr. 70
LOCALES... 1 fr.

A partir du 25 Décembre prochain, l'avenir de Roubaix-Tourcoing sera imprimé en caractères neufs.

Bourse du Boulevard
Paris, le 18 décembre 1890
Cote des valeurs...

LE VOTE DE SAMEDI

Le vote par lequel, samedi, la Chambre a donné au gouvernement une majorité solide et compacte de 313 voix, a une importance qui n'a échappé à personne.

Que les crédits affectés aux dépenses des services publics aient été votés, c'est la première victoire, mais l'essentiel est de savoir si la majorité qui s'est formée sur une question exclusivement gouvernementale est évidemment une majorité de gouvernement.

Elle ne révéle pas d'une coalition opérée d'intention d'ambitions, elle ne procède d'aucune des combinaisons que nous avons vu aborder successivement dans l'ancienne Chambre, et si peu de succès, elle ne représente ni le signe temporaire de deux groupes momentanément unis pour s'emparer du pouvoir, ni les conventions plus ou moins secrètes de personnages importants.

Le vote n'est pas un simple acte de la majorité, il est l'expression de l'opinion publique, il est le résultat de la lutte entre les divers systèmes administratifs et financiers qui se disputent le pouvoir.

Il est bien difficile d'admettre que les cinq ou six mois de son passage au pouvoir puissent suffire à la mettre au courant des affaires colossales de ce département.

Il est évident que les ministres qui ont été nommés, et qui ont été précédés au moment où il commençait à comprendre le détail d'un vote intermédiaire, avaient un programme à l'esprit, et qu'ils ont cherché à le réaliser.

Le vote de samedi nous permet d'être sûr que ce passé respectable aura une fin. La Chambre semble résignée à soutenir le ministère et à éviter avec soin les questions de confiance.

Elle ne révéle pas d'une coalition opérée d'intention d'ambitions, elle ne procède d'aucune des combinaisons que nous avons vu aborder successivement dans l'ancienne Chambre, et si peu de succès, elle ne représente ni le signe temporaire de deux groupes momentanément unis pour s'emparer du pouvoir, ni les conventions plus ou moins secrètes de personnages importants.

L'élection Paulin Méry
L'Assemblée nationale a élu Paulin Méry député de la Seine-Inférieure.

Le député Paulin Méry a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

Le député Paulin Méry a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

Le député Paulin Méry a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

Le député Paulin Méry a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

Le député Paulin Méry a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

L'élection de M. Naquet
L'Assemblée nationale a élu M. Naquet député de la Seine-Inférieure.

M. Naquet a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

M. Naquet a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

M. Naquet a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

M. Naquet a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

M. Naquet a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

L'élection de M. Naquet
L'Assemblée nationale a élu M. Naquet député de la Seine-Inférieure.

M. Naquet a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

M. Naquet a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

M. Naquet a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

M. Naquet a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

M. Naquet a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

L'élection de M. Naquet
L'Assemblée nationale a élu M. Naquet député de la Seine-Inférieure.

M. Naquet a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

M. Naquet a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

M. Naquet a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

M. Naquet a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

M. Naquet a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

L'élection de M. Naquet
L'Assemblée nationale a élu M. Naquet député de la Seine-Inférieure.

M. Naquet a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

M. Naquet a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

M. Naquet a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

M. Naquet a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

M. Naquet a été élu député de la Seine-Inférieure par une majorité de 28 voix.

La Petite Mionne

DEUXIEME PARTIE
LES DESPERES
Par les soins d'un de ses amis, qui lui-même est mort l'année suivante, on qu'on trouve dans ses papiers des manuscrits, ébauches diverses, lui venant de l'épouse. La vente donna une petite somme, laquelle, grâce à une bonne fortune, réussit à vivre pendant plusieurs années, et ne permit de continuer seul à son tour qu'un malade, qui mourut.

NOS DEPÊCHES

Chambre des Députés
Le plan de la Chambre des Députés a été adopté par une majorité de 313 voix.

Invalidation

Le projet de loi sur l'invalidation a été adopté par une majorité de 313 voix.

Élections diverses

Les élections diverses ont eu lieu dans plusieurs départements.

DISCOURS DE M. NAQUET

M. Naquet a prononcé un discours devant l'Assemblée nationale.

ÉTAT DES ÉLECTIONS

Le tableau des élections est le suivant.

ÉTAT DES ÉLECTIONS

Le tableau des élections est le suivant.

1866

